

**Xavier Blanco Escoda et Salah Mejri, *Les pragmatèmes*, Classiques Garnier, Paris, 2018. Issn 2271-6297**

Xavier Blanco et Salah Mejri présentent dans leur ouvrage *Les pragmatèmes*<sup>2</sup> la problématique de ces unités phraséologiques et en fournissent une description dont les déductions théoriques sont tirées de l'observation des pratiques discursives. Ils définissent ces unités comme suit : les pragmatèmes sont des énoncés autonomes, en général polylexicaux et sémantiquement compositionnels, qui sont restreints dans leur signifié par la situation de communication à laquelle ils sont appropriés.

Cet ouvrage vient répondre à un triple enjeu : le premier est de nature épistémologique ; le deuxième relève de la dimension théorique ; et le troisième concerne les préoccupations de nature appliquée.

La dimension épistémologique consiste essentiellement à mettre en place une définition linguistique du pragmatème, concept forgé par I. Mel'cuk (1995), dont les contours ne sont pas très clairs, et qui ne fait pas encore l'objet d'un consensus parmi les linguistes. En se posant la question sur la légitimité du phénomène étudié, et pour étayer une théorie du pragmatème qui définit plus précisément cette entité, les auteurs se sont fixé deux objectifs : l'un, théorique, consiste à prendre les éléments définitoires du pragmatème comme des hypothèses de travail à confirmer ; et l'autre, appliqué, porte sur les difficultés à rendre compte du fonctionnement de ces unités.

La méthode adoptée, mettant en exergue la confrontation des faits étudiés aux hypothèses énoncées, permet de discriminer davantage les pragmatèmes des autres phraséologismes apparentés comme les actes de langage stéréotypés (ALS de Kauffer). À côté des éléments définitoires de nature sémantique, énonciative et pragmatique (l'ancrage dans une situation d'énonciation précise ; l'inscription de ces éléments pragmatiques dans leur signification et le conditionnement de leurs emplois par ces éléments mêmes), les auteurs ajoutent d'autres critères d'ordre syntaxique et catégoriel, permettant d'emblée de décider du statut du pragmatème : l'autonomie syntaxique et la non-inscription dans une partie de discours.

Cette charpente théorique et conceptuelle des pragmatèmes permet en l'occurrence aux auteurs d'analyser un large corpus illustratif. Le fait d'interroger les traitements dont font l'objet les pragmatèmes dans des ouvrages aussi différents que les dictionnaires, les manuels de grammaire et les guides de voyages, permet de prévoir l'appariement établi entre la charpente théorique et le corpus, et par conséquent, de valider l'hypothèse de départ, et ce, par le biais de l'enrichissement apporté par les nouveaux éléments du corpus.

Sur le plan théorique, il y a lieu de retenir trois points :

· le pragmatème est une unité fondamentalement polylexicale, même si la monolexicalité n'est pas tout à fait marginale : elle partage à ce titre un certain nombre de caractéristiques phraséologiques qui relèvent des principes de fixité et de congruence : la fixité concerne la combinatoire et le contenu sémantique, et la congruence gouverne l'adéquation entre l'usage du segment linguistique adéquat et la situation d'énonciation avec tout ce qu'elle comporte comme contraintes ;

---

<sup>2</sup> Cet ouvrage comporte une préface importante d'Alain Rey.

. le deuxième point concerne la compositionnalité du pragmatème prototypique, son emploi dans une situation précise, et sa soumission à une ritualisation qui en fait un produit non seulement linguistique, mais également de nature anthropologique ;

. le dernier point est le croisement du pragmatème avec d'autres types d'unités ayant des fonctions autres, comme la signalétique, ce qui rend sa reconnaissance problématique.

S'agissant des préoccupations de nature appliquée, les auteurs s'intéressent également à trois éléments : le traitement lexicographique qui témoigne des difficultés que posent les pragmatèmes aux lexicographes, difficultés causées par la complexité de ce genre d'unités linguistiques ; la nécessité de tenir compte des contenus sémantiques et pragmatiques de ces unités dans l'élaboration des articles ; le recours presque systématique à des catégories générales, comme les actes de parole. L'examen des traitements lexicographiques de ces unités dans une visée prospective permet d'établir un inventaire lexicographique des pragmatèmes.

Cet ouvrage est conçu en trois parties : la première présente les critères définitoires du pragmatème, en vue de dégager les éléments décisifs dans l'évaluation du traitement consacré à ces unités dans le corpus ; la deuxième est consacrée à l'évaluation des traitements des pragmatèmes dans les dictionnaires (monolingues, bilingues, lexicographie diasystématique, etc.), les ouvrages d'apprentissage (les manuels de langue étrangère), et les guides de voyage (les guides de conversation du russe, de l'espagnol, de l'allemand...) ; dans la dernière partie, les auteurs exposent les propositions relatives au traitement lexicographique des pragmatèmes, en avançant une série d'éléments méthodologiques relatifs au recensement et à la description lexicographique des pragmatèmes.

Cet ouvrage représente un avancée très importante dans l'étude de ce phénomène linguistique parce qu'en partant de la définition du pragmatème avancée par Mel'cuk, il fournit pour la première fois une définition qui traque les éléments conceptuels, sémantiques, syntaxiques, pragmatiques et culturels à partir d'une enquête qui croise lexicographie, enseignement et besoins vitaux pour la communication lors des voyages, en synchronie et en diachronie, en monolingue et en bilingue, définition qui engendre elle-même de nouvelles interrogations portant sur le rituel langagier, le culturel linguistique et la frontière entre les pragmatèmes et les usages pragmatiques d'autres énoncés autonomes comme certains proverbes.